

RENAULT

GUYANCOURT - AUBEVOYE

1 AVENUE DU GOLF 78084 GUYANCOURT CEDEX API : FR TCR LOG 0 23

TCR : $\stackrel{\text{de}}{=}$ 01 76 83 22 93 ½ 06 82 55 83 16 $\stackrel{\text{de}}{=}$ 01 76 89 12 36 CTA : $\stackrel{\text{de}}{=}$ 01 76 87 63 09 ½ 06 04 18 63 89 $\stackrel{\text{de}}{=}$ 01 76 89 02 85

sud.guyancourt@renault.com sud.aubevoye@renault.com www.sudrenault.org



Tract N°9 Avril 2016

FLICAGE ET DÉLATION CONTRE UN SALARIÉ PRESTATAIRE

L'affaire commence à faire du bruit (FAKIR, LE CANARD ENCHAINE, LE POINT, MEDIAPART...), celui du rouleau compresseur des médias que Carlos GHOSN déteste au plus haut point.

Devra-t-il retourner au journal de 20h pour des excuses publiques ? Car tout le monde a encore en mémoire la rocambolesque histoire des faux espions qui a ridiculisé RENAULT à cause de son PDG.

Ces pratiques que nous pensions un souvenir, parait-il corrigées depuis à grand coup de code éthique, sont toujours malheureusement bien ardentes...

Le 15 mars dernier, un salarié prestataire de RENAULT envoie un message depuis son ordinateur personnel, de son domicile, après sa journée de travail. Ce message est adressé aux organisations syndicales du Technocentre et à 2 élus CFE-CGC dont il a eu les adresses e-mail via Intranet.

Dans ce mail reproduit au verso de ce tract, il attire l'attention sur le film « Merci Patron ! », et suggère

que soit organisée une projection du film suivie d'un débat, en ajoutant un RdV après la manifestation contre le projet de loi travail.

Dès le lendemain, la direction de RENAULT transmet le fameux mail au directeur de la société prestataire en interdisant purement et simplement à ce salarié de revenir au Technocentre!

Ensuite, convoqué par son employeur, le salarié est mis à pied en attendant une sanction pouvant aller jusqu'au licenciement pour faute grave!

Finalement, il écopera d'un avertissement.

Voilà pour les faits!



Cette histoire scandaleuse soulève 3 interrogations très graves :

1 Dans l'empressement, comment la direction de RENAULT a-t-elle pu s'affranchir de toutes règles légales et se rendre coupable d'ordres directs aux conséquences aussi disproportionnées, alors que tout lien de subordination est rompu ?

Est-ce que la liberté d'expression en dehors du lieu de travail lui est devenue si insupportable pour prendre une telle décision politique ?

2 Comment une correspondance privée avec des syndicalistes peut-elle atterrir sur le bureau de la direction ?

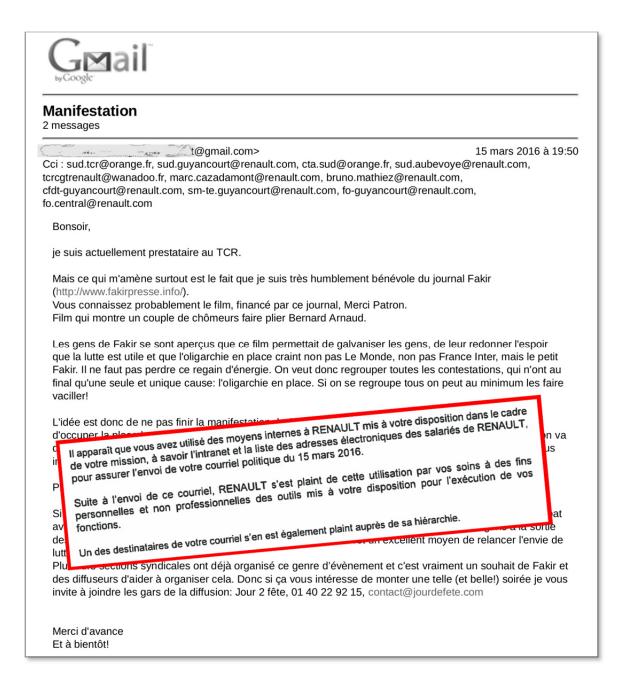
Tout simplement parce que l'un des destinataires s'est plaint auprès de la direction!

Comment est-il possible qu'un élu mandaté lors des élections professionnelles (y compris par des prestataires votants) ait ainsi trahi la confiance du salarié ?

Bravo pour la déontologie ! Un syndicat est là pour défendre TOUS les salariés, et non aider la direction à les mettre à la porte !

3 Pourquoi la société de prestation n'a-t-elle pas tout simplement changé le lieu de mission de son salarié ?

Pourquoi avoir engagé une procédure disciplinaire pour des faits extra-professionnels, sinon pour faire plaisir à RENAULT et conserver le juteux contrat de prestation ?



Vidéo interview sur http://www.fakirpresse.info/merci-renault

Cette situation inadmissible, nous renseigne sur les intentions de la direction de RENAULT qui ne cesse d'augmenter le taux de sous-traitance.

Pour elle, un salarié prestataire devrait être privé de ses droits de contacter une organisation syndicale par l'Intranet ? Il n'aurait pas le droit non plus à la liberté d'expression en dehors de ses heures de travail ?

Le contrat passé avec la société de prestation donnerait-il à la direction de RENAULT en tant que société utilisatrice, un pouvoir indirect de sanction qui dépasse toute notion légale ?

NON! Nos collègues prestataires ne sont pas devenus des citoyens de seconde zone ou des esclaves modernes privés de protection!

Que ces milliers de personnes présentes sur le site se rassurent : de la même manière qu'ils peuvent participer aux élections professionnelles de notre établissement, ils peuvent adhérer à un syndicat RENAULT, ils peuvent continuer à demander conseils, aide et assistance aux élus RENAULT de notre établissement, il suffit juste de choisir les « bons » et d'éviter les autres...

Comme notre collègue prestataire, SUD vous recommande d'aller voir le film « Merci Patron! », une comédie dans laquelle une famille victime de la délocalisation, ridiculise le géant LVMH! Une excellente leçon d'espoir pour la lutte!

